

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

Regard éthique sur le récit de vie

Bert, Catherine

Published in:
Les Politiques Sociales

Publication date:
2013

Document Version
le PDF de l'éditeur

[Link to publication](#)

Citation for pulished version (HARVARD):
Bert, C 2013, 'Regard éthique sur le récit de vie', *Les Politiques Sociales*, vol. 1 & 2, pp. 102-107.

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

Regard éthique sur le récit de vie

Catherine Bert

Université de Namur, Belgique
Haute École Léonard de Vinci, Bruxelles, Belgique

Les écritures du moi constituent sans doute un trait caractéristique spécifique des sociétés post-modernes. Elles s'inscrivent dans le sillon des initiatives qui soutiennent les différences individuelles. Les lieux de parole et d'audition publiques se multiplient, offrant une visibilité sociale aux effets tantôt enrichissants tantôt destructeurs.

Le récit de soi est sujet à diverses interprétations (Truc, 2005). D'aucuns attirent l'attention sur une relecture essentiellement illusoire, et partant peu pertinente au regard d'une interprétation en recherche de cohérence. D'autres admettent et reconnaissent les vertus heuristiques du récit de soi, pointant notamment la dimension éthique d'une démarche qui offre la possibilité d'évaluer et d'assumer ses choix de vie.

Il semble cependant que cette dimension éthique ne puisse être pleinement effective que si les conditions qui engagent au récit s'inscrivent dans une perspective du souci de l'autre. En d'autres termes, un récit de vie ne livrerait sa richesse heuristique que dans un contexte de sollicitation et d'écoute respectueux. Comme on peut le découvrir dans les différents articles qui composent ce numéro, le cadre dialogique au départ duquel est initié le récit est une condition de possibilité essentielle à la reconnaissance de la demande et de l'histoire.

Récit et visibilité du moi

L'exercice du récit de soi, qu'il soit oral ou écrit, participe à la visibilité sociale de son auteur. La voix de celui qui raconte constitue le support de sa personne. L'expression rend audibles certains traits de vie. Ceux-ci deviennent identifiables et peuvent faire l'objet d'une reconnaissance par autrui. La visibilité sociale appelle la reconnaissance par l'autre de ce qui constitue la personne.

Dans une analyse très fine, le Blanc montre que la perte de la voix fragilise la personne au point parfois de la rendre invisible: « [...] la perte du visage est précipitée par la perte de la voix » (le Blanc, 2009, p.37). Sans voix pour être entendu, la personne s'efface du champ social et se perd dans la précarisation. La voix devient insignifiante et progressivement inaudible socialement. Lorsque la possibilité de répliquer disparaît, disparaît également la fonction critique des conditions de fragilisation. La vie de l'individu qui n'est plus reconnu ne peut être ni appréhendée ni comprise ni évaluée.

L'initiative "Why poverty?" du 29 novembre 2012, prise par les médias des services publics dans quinze pays à travers l'Europe, est à ce sujet révélatrice. Il s'agissait, face à une précarité croissante en Europe, de donner la parole aux personnes concernées, à savoir les personnes précarisées ainsi que celles qui combattent la pauvreté. Cette initiative a permis de rendre audibles et compréhensibles des situations de vie mais aussi de prendre la mesure, notamment de la détresse et de la souffrance liées à ces situations. La visibilité sociale, rendue possible par l'expression de la voix, comporte un enjeu éthique et politique. Elle semble être, selon l'étude de le Blanc, un moyen nécessaire pour lutter contre l'exclusion et la précarité.

En redistribuant la capacité narrative, le récit de vie permet en principe au narrateur de « participer au socle ontologique de l'humanité légitime » (le Blanc, 2009, p.41). En principe seulement: le Blanc souligne à juste titre que la capacité narrative n'est attribuée, la plupart du temps, qu'au narrateur qui subit une forme de domination. Retrouver une capacité de récit n'est donc pas pour tous une solution constructive. Il convient de nuancer en fonction du statut attribué au récit par l'interlocuteur. L'enjeu de la visibilité du moi dépend en grande partie de la responsabilité éthique de l'interlocuteur.

Le récit peut soit offrir une réelle possibilité de visibilité sociale,

soit contribuer à confirmer la disqualification du narrateur, soit encore contribuer à soumettre davantage le narrateur à une forme de domination. On peut déplorer que la première option, la seule qui soit réellement constructive, reste peu développée par le Blanc. La deuxième option évoque les récits qui s'inscrivent dans des logiques d'aveu ou de confession et qui renforcent la position marginale du narrateur en l'amenant à faire sien le statut d'exclu. La troisième option renvoie aux "contrats oppressifs" qui lient la parole de la personne précarisée au discours dominant, l'empêchant d'être sujet de son histoire et lui attribuant un lieu de parole dominé.

Le récit de soi est certes source de visibilité sociale. Cependant, la qualité de cette visibilité dépend de la portée qui est offerte au récit.

Illusion ou médiation du récit

Il semble donc important de questionner la portée du récit.

Dans le même ordre d'idée que le Blanc, Butler (Butler, 2007) évoque les limites liées au récit de soi. Son approche s'intéresse davantage à la manière dont celui-ci se construit et tisse des liens entre le narrateur, son interlocuteur et le contexte du récit. Les limites évoquées constituent, par certains aspects, une illusion critique. L'analyse de Butler dénonce la violence éthique de certains contextes d'interpellation qui empêchent la délibération et le jugement du narrateur. Cette forme de violence s'exprime par le biais des normes imposées au narrateur lors de son interpellation. Ce dernier ne peut rendre compte de lui, de sa vie en toute transparence. Il ne peut expliquer ni les normes sociales de l'interpellation ni celles de son intelligibilité. La recherche scientifique qui rend audible sa voix, par exemple, reste, pour le narrateur, un contexte normatif relativement opaque. Ce contexte oriente, la plupart du temps de manière inconsciente, la délibération et le jugement moral du narrateur. Par ailleurs, critiquer ce contexte de visibilité, c'est prendre le risque, pour le narrateur, de rendre illégitime le lieu de parole qui est offert. Mais l'opacité est également liée au fait que le narrateur ne peut avoir accès aux dimensions inconscientes de ses désirs et de ses choix. Le moi n'est qu'une cause, parmi d'autres, du récit.

On pourrait nuancer cette lecture en distinguant un enjeu épistémologique et un enjeu éthique. Sur le plan épistémologique, le statut d'un narrateur, disposant d'une maîtrise de la réalité ainsi que d'une

lucidité purement rationnelle, correspond peu à la réalité. Le narrateur ne peut être considéré comme une personne autarcique sans racine, sans environnement de vie et surtout sans lien avec cet environnement. En ce sens, la recherche d'une cohérence peut sembler vaine et illusoire. Et plus particulièrement dans les situations pour lesquelles atteindre la cohérence d'une histoire de vie signifierait qu'au cours du récit, la personne re-constitue la trame sans coupure ni rupture. La trame de l'histoire est d'abord élaborée au départ d'éléments contextuels non choisis, voire imposés. Le récit reste une image partielle et partielle de la personne. Il ne permet pas d'atteindre une connaissance exhaustive.

Sur le plan éthique, le récit peut viser d'autres finalités et s'en approcher sous certaines conditions. Le récit de soi introduit une dimension prospective qui peut tendre vers une finalité éthique. Celle-ci est de l'ordre du jugement moral, de l'évaluation des actes posés ou des décisions prises. Elle donne la possibilité d'assumer la responsabilité de son existence et de son lien à l'autre. Rendre compte de soi devant autrui est un acte qui engage vis-à-vis de soi ainsi que vis-à-vis d'autrui. « Parce que quelqu'un compte sur moi, je suis *comptable* de mes actions devant un autre » (Ricoeur, 1990, p.195). La visibilité sociale devient éthique. Elle est initiée dans ce rapport de médiation à soi. Elle est dans le mouvement, dans la relation, qui lie le narrateur et l'interlocuteur. Ce lien ne crée de véritable attachement que si chaque partenaire accepte l'irruption de l'altérité et promet d'être là.

Chaque récit de soi suscite des enjeux épistémologiques et éthiques. Chacun de ces enjeux comporte un véritable intérêt tant pour le narrateur que pour l'interlocuteur. Cependant, pour que le récit déploie toute sa portée, il convient d'être attentif à chacun de ces enjeux.

Co-responsabilité dans l'élaboration du sens

Dans une perspective idéale, le récit de soi permet d'établir une relation à soi, à l'autre et à la société. L'activité du narrateur l'invite à poser un regard critique sur son parcours de vie. La relation à soi est avant tout d'ordre éthique. Mais cette activité est entamée grâce à l'interpellation d'un interlocuteur et dans le cadre d'un contexte éthique et social qui lui permet d'être audible. Le récit s'élabore d'une

part en raison des diverses initiatives et analyses de l'interlocuteur et d'autre part par la mise en récit, par le narrateur, des éléments de l'histoire de vie. Cependant, « le sens des activités évoquées n'est réductible ni à la conscience de l'acteur ni à l'analyse du chercheur » (Bolle de Bal, 2004, p.163). Il s'agit, à travers les échanges, de mettre en place une réciprocité féconde entre le narrateur et le chercheur.

Le récit est source de relations avec autrui. Selon le contexte éthique qui les rend possibles, ces relations peuvent déboucher sur un partage de sens. Cette approche complète sans doute la première option de visibilité sociale évoquée par le Blanc. La visibilité sociale du narrateur dépend considérablement du contexte de l'interpellation.

Dans une réflexion sur les mécanismes de compréhension dans le monde du soin, Dupuis (Dupuis, 2012) rend compte de l'importance du partage de sens comme source de bonheur. Le terme "partage" renvoie à une diversité d'opérations humaines sur le sens : accueillir le sens, le constituer, le reconnaître, le transmettre, le retrouver après l'avoir transmis, le faire circuler, etc. Le sens est toujours un sens commun, c'est-à-dire un savoir partagé. Car pour comprendre, il faut faire comprendre et « offrir le début de sa propre compréhension » (Dupuis, 2012, p.14). Le sens est ce qui nous lie à la communauté et nous conforte dans notre position d'humain, universel singulier.

Chaque individu comprend au départ de son histoire des éléments significatifs communs à l'humanité. L'acte de compréhension dépend néanmoins d'une volonté de comprendre. Ici se tient la condition éthique d'une co-responsabilité authentique du narrateur et de son interlocuteur. La volonté de comprendre n'est pas a priori liée à de quelconques capacités intellectuelles ou langagières. Elle est avant tout dépendante de l'intérêt qui engage les partenaires du récit dans le mécanisme de compréhension. Cet intérêt se marque dans une forme de curiosité respectueuse ou à travers des signes d'attention. La réciprocité féconde qui se dégage de cet engagement mutuel permet finalement aussi à chacun de se rapprocher d'une meilleure compréhension de soi.

Bibliographie

- BOL DE BAL M., 2004, "Le récit de vie, pierre d'angle, de la sociologie existentielle", in ROBIN J.Y., MAUMIGNY-GARBAN (DE) B., SOËTARD M. (Dir.), *Le récit biographique*, T. I, Paris, L'Harmattan, pp.157-168.
- BUTLER J., 2007, *Le récit de soi*, trad. par Ambroise B. et Aucouturier V., Paris, PUF.
- DUPUIS M., 2012, "Faire comprendre pour comprendre", in Seli Arslan éd., *Les soignants. L'écriture, la recherche, la formation. Œuvrer au partage du sens du soin*, Paris, pp.13-26. [2009].
- LE BLANC G., 2009, *L'invisibilité sociale*, Paris, PUF.
- RICŒUR P., 1990, *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil.
- TRUC J., 2005, "Une désillusion narrative ? De Bourdieu à Ricœur en sociologie", *Tracés. Revue des sciences humaines*, 8, pp.47-67.